

## Breizh Bocage : replanter des haies pour préserver notre environnement

75 % de nos haies bocagères ont disparu en 55 ans malgré le rôle essentiel qu'elles jouent dans l'équilibre de notre environnement (qualité de l'eau, biodiversité, régulation hydraulique...). Pour les reconstituer, le programme « Breizh bocage » a été lancé en 2007 en Bretagne, à l'initiative de l'Etat et de la Région. Une nouvelle tranche de ce programme est lancée à partir de cette année sur notre Communauté de Communes.



### QUELS SONT LES BÉNÉFICES DES HAIES BOCAGÈRES ?

#### - Améliorer la qualité des eaux et limiter les inondations :

L'infiltration des eaux de pluies est meilleure dans les zones où le maillage bocager a été maintenu. Grâce au rôle anti-érosif des haies bocagères et à leur capacité d'absorption, les eaux ruis- sellent moins et une partie des éléments lessivés est recyclée, participant ainsi à la reconquête de la qualité de l'eau.

#### - Préserver la biodiversité et restaurer nos paysages :

Les haies permettent d'abriter une grande diversité d'animaux. Elles jouent aussi un rôle de relais entre les zones

boisées pour le déplacement, la nutrition et la reproduction de nombreuses espèces. Grâce au maintien de cette biodiversité, et notamment les auxiliaires de culture, elles assurent le contrôle biologique des ravageurs.



#### - Protéger les cultures :

Des recherches ont prouvé que des haies bocagères augmentent les productions et le bien-être des animaux d'élevage. Les haies et talus ont un rôle de brise-vent et réduisent l'érosion et les pertes

[www.saint-lormel.fr](http://www.saint-lormel.fr)

### Mairie de Saint-Lormel

1, rue St-Pierre - BP74  
22 130 ST-LORMEL  
Tél. : 02 96 84 14 80  
Fax : 02 96 84 03 70  
Courriel :  
mairie.st.lormel@orange.fr  
site : [www.saint-lormel.fr](http://www.saint-lormel.fr)

### Horaires d'ouverture :

Tous les matins,  
du lundi au samedi,  
de 9h à 12h et le jeudi  
soir de 17h à 19h.

### Imprimeur Gérant :

Claude RIGOLÉ

### Ont participé à la réalisation :

Céline COLLET  
Régine LEBORGNE  
Abigail DE ALMEIDA  
Josiane ROBISSEAU  
Paul LA DROITTE



en matières organiques des sols. Elles participent donc au maintien des capacités de production des parcelles agricoles sur le long terme.

**- Produire du bois d'œuvre et de chauffage:**

Les haies constituent une ressource importante en bois d'œuvre et de chauffage. Il s'agit donc d'une ressource locale à valoriser et à promouvoir.

**QUI EST CONCERNÉ PAR CE PROGRAMME?**

Breizh bocage s'adresse à tous: particuliers, agriculteurs et collectivités, propriétaires de terrains en milieu rural. Pour être éligible il faut souhaiter planter une haie champêtre d'au moins 50 m dans un contexte agricole.

**QUELS SONT LES TRAVAUX EFFECTUÉS ET QU'EST CE QUI EST FINANCÉ?**

Ce programme prévoit la création de talus, billons

(petits talus), haie à plat ainsi que le regarnissage de haies existantes.

Le processus commence par un RDV avec un technicien et une rencontre sur le terrain. Si le projet est validé, les travaux et leur suivi sont lancés puis la phase d'entretien démarre pour une durée de 3 ans. Les travaux du sol, la fourniture des plants et leur plantation ainsi que la phase d'entretien sont financés par: L'Europe, le Département, la Région, L'Agence de l'eau Loire-Bretagne et la Communauté de Communes Plancoët Plélan. Reste à votre charge la fourniture et la pose d'un paillage naturel.

**LES ACTIONS DE BREIZH BOCAGE SUR NOTRE TERRITOIRE**

La première campagne Breizh bocage a rencontré un succès certain puisqu'au total, ce sont

**LE SAVIEZ-VOUS?**

**Portes ouvertes aux Écoles publiques de Saint-Lormel et Créhen le samedi 30 mai!**

**de 10h à 13h**

Projection du film réalisé par les CM de Créhen +  
Écoute de la mise en son d'albums par les classes de St-Lormel



**VENEZ NOMBREUX !**

- Rencontrez les équipes enseignantes
- Visitez les locaux
- Découvrez les ateliers des temps d'activités périscolaires (TAP) par l'équipe d'animation à Saint Lormel (possibilité pour les parents des enfants inscrits, de récupérer des photos prises lors des ateliers. Venez avec votre clé USB...)

**OUVERT à TOUS !**



près de 37 km de haies bocagères qui ont été plantées sur l'ensemble du territoire. Cette année, les communes prioritaires sur le territoire sont Pluduno, Saint-Lormel,

Pléven et Landébia.

Sur notre commune, lors du lancement de la nouvelle tranche de ce programme, une grande majorité d'exploitants agricoles s'est avérée favorable à cette opération et a entamé des démarches pour créer de nouvelles haies.

**POUR TOUTE INFORMATION CONTACTEZ:**

Gaël Marmain  
(Technicien Bocage)  
au 06 08 05 09 81  
ou par courriel:  
g.marmain@plancoetplelan.fr



# Les échos du **Conseil Municipal**

## Extraits de la Séance du 10 AVRIL 2015

### Étaient présents:

Claude RIGOLÉ

Henri BRÉHINIER

Josiane ROBISOUT

Sylvie GUILLOTIN

Louis AILLET

Chantal BOUAN

Jean-Claude CADE

Gwenaelle CHAPRON

Céline COLLET

Régine LEBORGNE

Bernard LETORT

Françoise NEUTE

### Absents excusés:

Mireille MENIER

Loïc DAUNAY

(procuration

à Régine LEBORGNE),

Paul LA DROITTE

(procuration à

Françoise NEUTE),

### Secrétaire de séance:

Céline COLLET

### Validation du compte rendu du conseil municipal du 13 mars 2015:

Accepté à l'unanimité.

### Finances de notre commune: le bilan 2014 et les choix budgétaires 2015:

Après vérification des écritures du Compte de Gestion préparé par M<sup>me</sup> BABO, receveur principal de la Trésorerie de Planoët, il est donné lecture des résultats du Compte Administratif 2014 du budget communal qui se résument comme suit:

#### > FONCTIONNEMENT:

• Dépenses: 620 548,18 €

• Recettes: 740 635,47 €

• Soit un excédent de: 120 087,29 €

• Avec un excédent 2013 de: 58 651,43 €

#### Soit EXCÉDENT

TOTAL de: 178 738,12 €

#### > INVESTISSEMENT:

• Dépenses: 207 625,49 €

• Recettes: 169 396,09 €

• Soit un déficit de: 38 229,40 €

- Avec un déficit 2013 de: 88 302,67 €
- Soit un DÉFICIT TOTAL de: 126 532,07 €

#### RESTE A RÉALISER:

• Dépenses: 113 227,00 €

• Recettes: 127 800,00 €

Soit un excédent de: 14 573,00 €

#### > DÉFICIT TOTAL INVESTISSEMENT

..... 111 959,07 €

Le Conseil, après que Monsieur le Maire ait quitté la salle, à l'unanimité, approuve le compte de gestion et le compte administratif 2014 du budget communal.

#### > AFFECTATION DU RÉSULTAT

Le Conseil, à l'unanimité, décide de l'affectation suivante du résultat de l'excédent total de fonctionnement:

Article 002: recettes de fonctionnement: 66 779,65 €

Article 1068: recettes d'investissement: 111 959,07 €

**Total: 178 738,72 €**

#### > PRÉVISIONS pour le BUDGET 2015:

Après lecture détaillée du budget qui se résume comme suit:

- **Section de fonctionnement:** équilibre dépenses et recettes: 770 748,65 €

- **Section d'investissement:** équilibre dépenses et recettes: 401 798,99 €

Le conseil municipal vote le budget primitif 2015, par 11 voix pour et 3 abstentions (Jean-Claude CADE, Bernard LETORT, Louis AILLET).

Jean-Claude CADE précise qu'il n'était pas d'accord avec l'augmentation de la part communale du taux d'imposition de 0,5 %.

Bernard LETORT indique qu'il n'était pas d'accord pour l'achat de matériel pour les services techniques de la commune et la non-utilisation des services de la Communauté de Communes Planoët Plélan. De plus, selon lui, il regrette que le dossier sur le portage de repas n'avance pas.

M. le Maire répond que la municipalité ne reste pas inactive quant à l'utilisation des services de la Communauté de Communes, notamment sur le portage des repas dont le dossier est discuté régulièrement au sein du CIAS.

M. le Maire ajoute que l'objectif est de respecter au mieux le budget primitif. Il remercie la commission des finances et Céline Quinio pour le travail fourni.



## LES INFOS DE LA MAIRIE

### ➔ INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE

Pour la rentrée 2015-2016, vous pouvez dès à présent inscrire votre enfant. L'inscription se fait en mairie.

Les documents à fournir par les parents sont: le livret de famille, un justificatif de domicile et un certificat de radiation de l'école précédente le cas échéant.

### ➔ RÉGLEMENTA- TION COURSES CYCLISTES DU 16 MAI

En raison de l'organisation des courses cyclistes, le samedi 16 mai, de 16h à 20h, la circulation des véhicules toutes catégories sera interdite sur l'itinéraire ci-dessous.

Sur St Lormel:

RD 19 du Vieux Bourg à St Pierre, La Hautière, Les Clos.

Sur Pluduno:

La Saudrais, Trepillon, VC n°3 et 95 (ex RD55)

En vue d'éviter des accidents, il sera interdit de laisser les chiens et autres animaux domestiques en liberté sur la voie publique (Extrait de l'arrêté municipal).

### ➔ BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT, C'EST OBLIGATOIRE

Les jeunes gens et jeunes filles né(e)s en mai 1999 sont invités à se présenter à la mairie à partir de leur date anniversaire (apporter le livret de famille).

## Extraits du Conseil Municipal du 10 avril 2015 (suite)

### Dossiers en cours: les infos du Maire

#### Le Maire fait le point sur tous les travaux et dossiers traités depuis la dernière réunion:

- Un courrier a été adressé à la Direction de Côtes d'Armor Habitat concernant l'entretien des pignons des maisons situées Place Doheneuc.
- Il est présenté au conseil la première ébauche du nouveau flyer pour la promotion du camping des chênes. Elle est revue et corrigée en séance.
- La date du repas des aînés pour 2015 est fixée au 3 octobre. Il est envisagé une animation musicale (coût estimé à environ 300 €) pendant le repas.

- Les travaux d'enfouissement des lignes à St Pierre sont toujours en cours. Une coupure d'électricité aura lieu le 6 mai 2015 pour le raccordement. La fin des travaux est prévue fin mai.
- Le groom a été installé à la porte d'entrée de la salle de motricité de l'école.
- Le vendredi 3 avril, les propriétaires du château de L'Argentaye ont accueilli les enfants de l'école de St Lormel pour une chasse aux œufs. Malgré la pluie, tout s'est bien déroulé, la chasse a eu lieu au rez-de-chaussée du château et les œufs ont été offerts par la famille DE GEOFFRE, que l'on remercie.

➤ Une rencontre avec M. AMELLOT a eu lieu pour l'émondage des arbres le long de la route aux Vergers. Les ronces seront enlevées prochainement et l'émondage effectué durant l'hiver 2015-2016.

pelouse. M. le Maire répond que le sujet sera évoqué à la commission concernée de la Communauté de Communes.

➤ Jean-Claude CADE informe que Mme COLLEU lui a signalé qu'un poteau électrique en bois est gênant dans un de ses champs rue de la Tourelle. Elle souhaiterait qu'il soit rehaussé. Le maire répond qu'un contact avec ERDF sera pris. D'autre part il propose un prestataire pour la taille de l'if au vieux bourg.

➤ Louis AILLET s'interroge sur le non-ramassage des poubelles ce vendredi 10 avril. M. le Maire répond que la Communauté de Communes Plancoët Plélan sera contactée lundi pour connaître

l'éventuel décalage à cause des jours fériés. De plus il relate l'apparition d'une fumée dense sur le lotissement de la Madeleine jeudi matin. M. le Maire répond qu'un rappel sera fait auprès des propriétaires directement si besoin et dans le Réveil, sur la réglementation concernant le brûlage des déchets. Enfin, il informe que la vitesse au lieu-dit 'le Guenbosq' n'est pas respectée.

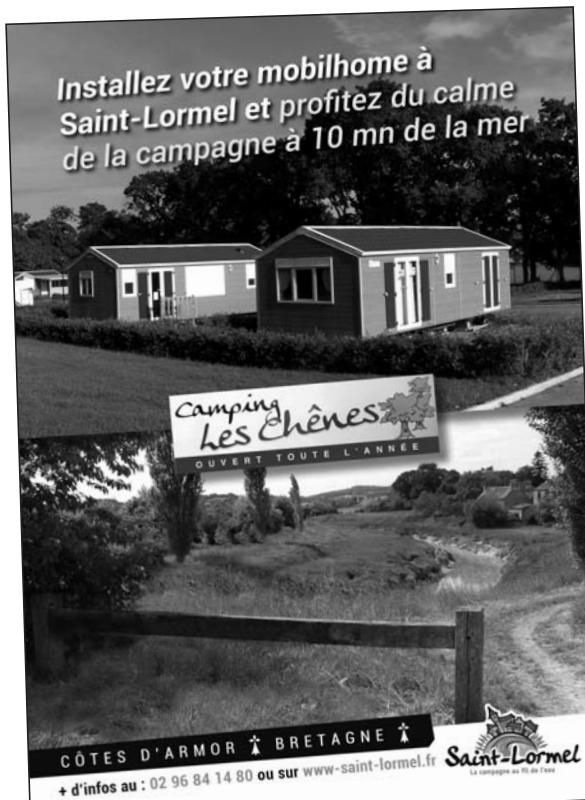
### Les conseillers ont la parole:

➤ Josiane ROBISSOUT informe qu'une porte ouverte de l'école aura lieu le 30 mai 2015 de 10h à 13h.

➤ Chantal BOUAN demande si les professionnels paysagistes pourraient avoir un accès à la déchetterie au-delà de 18h pendant la saison des tontes de

**La séance est levée à 21h10. Le prochain conseil est fixé au mercredi 13 mai à 20h30.**

Le compte rendu réglementaire de ce conseil municipal est affiché et disponible en mairie



## LES INFOS DE LA MAIRIE

### ➔ RAPPEL DES HORAIRES D'UTILISATION D'AP- PAREILS À MOTEUR

Malgré la parution récente, il semble nécessaire de rappeler que:

"Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que: tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécanique ne peuvent être effectués que:

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30;
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h;
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h."

(Article 4 de l'arrêté préfectoral de février 1990)

### ➔ FÊTE DES VOISINS: MOMENTS DE CONVIVIALITÉ À DÉVELOPPER



La fête des voisins, une initiative française qui date de 1999, vise à rapprocher les gens habitant sur un même voisinage. Originale, car organisée par les citoyens eux-mêmes, la fête permet

de développer la cordialité et la solidarité dans son milieu de vie.  
Cette année, elle est fixée au vendredi 29 mai 2015.

### ➔ RAPPEL JOUR DE RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES



Depuis le lundi 23 mars 2015, pour Saint-Lormel, le jour de collecte des ordures ménagères est désormais le vendredi.

### Ramassage des ordures ménagères en fonction des jours fériés

Planning prévu en mai pour le ramassage des ordures par la Communauté de communes en raison des jours fériés (un jour férié dans la semaine = un jour de décalage pour le ramassage).

Jours de passage:  
Samedi 2 mai  
Samedi 9 mai  
Samedi 16 mai  
Vendredi 22 mai  
Samedi 30 mai

### Rappel

Pour les personnes disposant d'un conteneur individuel, merci de veiller à jeter vos ordures ménagères, en priorité, dans votre bac.

### ➔ RAPPEL : HORAIRES DÉCHET- TERIE DE PLANCOËT ET DE LA LANDEC

- ZA de Nazareth à Planoët  
Du 1<sup>er</sup> février au 31 octobre  
Lundi: de 9h à 12h  
Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi: 9h à 12h et 14h à 18h  
Jeudi: 14h à 18h

- La Landec  
Du 1<sup>er</sup> février au 31 octobre  
Lundi, mardi: de 14h à 18h  
Mercredi, samedi: de 9h à 12h et de 14h à 18h  
Mardi, vendredi: de 14h à 18h

### ➔ RAPPEL : COURS DE LANGUE

L'association « Langues vivantes » vous propose des cours d'allemand (2 niveaux), d'anglais (2 niveaux), de russe, d'espagnol, d'italien et de français comme langue étrangère dès septembre 2015 au centre culturel de Planoët. Participation: 180 euros l'année scolaire. Rendez-vous au forum des associations le 12 septembre 2015 à Planoët. Pour plus d'informations: 0296840866 ou efulan@yahoo.fr.

et de paysage. Ces décisions ont été prises afin d'être en conformité avec la loi du Grenelle de l'environnement du 3 août 2009 qui stipule que le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée, nuit à l'environnement et à la santé et peut être la cause de propagation d'incendie. En plus, il est source d'émission importante de substances polluantes.

### ➔ RELAIS PARENTS ASSISTANTS MATERNELS PLANCOËT PLÉLAN:



programme des espaces jeux Jeudi 7 mai - 10h à 11h30: atelier manipulation à La Landec

• Jeudi 21 mai - 10h à 11h30: motricité Rdv devant la salle omnisport à Plélan Le Petit avec Arnaud

Vendredi 22 mai - 10h à 11h30: jeux libres à Pluduno

• Mardi 26 mai - 10h à 11h30: atelier créatif à Créhen

Vendredi 29 mai - 10h à 11h30: atelier peinture à Corseul

• Jeudi 4 juin - 10h à 11h: bébés signeurs (sur inscription) à La Landec

Mardi 9 juin - 10h à 11h30: atelier argile à Créhen

Renseignements: M<sup>me</sup> Marchand au 02.96.80.47.47 rpam@planoetplelan.fr



# VIE COMMUNALE : associations et entreprises

## Comité des fêtes :

### • Courses cyclistes :

Les courses cyclistes de Saint-Lormel auront lieu le samedi 16 mai 2015: 3 courses FSGT en départs décalés à partir de 17h00. Buvette et galettes – saucisses auprès du podium, près de l'église. Les courses seront suivies du traditionnel repas de la Mer: inscriptions au Bar le Cormoran ou auprès des membres du Comité des Fêtes (12 €).

## Sortie découverte des sentiers de la commune le dimanche 14 juin 2015

À l'initiative de la municipalité, une sortie découverte des sentiers de notre commune sera proposée à tous. Nous vous donnerons plus d'informations dans le Réveil du mois de juin.



### • Vide-grenier :

Les inscriptions pour le vide-grenier de St Lormel le 14 juillet 2015 sont ouvertes. Inscriptions au 07 83 39 78 19 ou auprès des membres du Comité des Fêtes, 5 € les 4 m linéaires.

## Football Club

### St Lormel



### Résultats :

#### • Dimanche 29 mars

St-Alban Flora 2 .....	<b>0</b>
St Lormel FC 1 .....	<b>5</b>
Corseul 2 .....	<b>forfait</b>
St Lormel FC 2 .....	<b>forfait</b>

#### • Samedi 4 avril

(coupe du Conseil Général)	
St Lormel FC 1 .....	<b>forfait</b>
Trelat Taden .....	<b>forfait</b>

#### • Dimanche 12 avril

St Lormel FC 1 .....	<b>2</b>
St-Potan .....	<b>1</b>
St Lormel FC 2 .....	<b>5</b>
St-Meloir .....	<b>0</b>

#### • Dimanche 19 avril

St Lormel FC 1 .....	<b>2</b>
Hénansal 2 .....	<b>1</b>
St Lormel FC 2 .....	<b>3</b>
St-Samson .....	<b>4</b>

### CLASSEMENT :

St Lormel FC1: 1<sup>er</sup>  
St Lormel FC2: 3<sup>e</sup>

### Tournoi de sixte :

Le dim. 24 mai 2015 à partir de 10h au terrain des sports. Petite restauration sur place. Inscription au bar le Cormoran. 35 euros par équipe. 6 + 1.

### Assemblée générale :

Le samedi 30 mai 2015 à 18h. Salle de réunion à la Mairie.

### Suivez toute l'actualité du club sur :

<http://fc-st-lormel.footeo.com/>

### Club de l'espoir :

**Réunion:** mardis 19 mai et 2 juin (14h).

**Repas:** mardi 5 mai (12h).

## Val d'Arguenon Féminine

### Championnat U12-U15 :

#### • Samedi 7 mars

V.A. Planoët-St Lormel **6 - 4** Plérin

#### • Samedi 4 avril

V.A. Planoët-St Lormel **2 - 1** AS St Hervé

### Equipe Séniors :

#### • Dimanche 15 mars

Servel Lannion **11 - 3** V.A. Planoët-St Lormel

#### • Dimanche 29 mars

V.A. Planoët-St Lormel **0 - 3** Loudéac

#### • Vendredi 3 avril

Lamballe **9 - 1** V.A. Planoët-St Lormel

## Amicale des anciens combattants :

### Commémoration de la victoire du 8 mai 1945

Vendredi 8 mai 2015,

• 11h15, RDV place de l'église. Les anciens combattants et la population sont conviés à la cérémonie.

• 11h30, rassemblement au monument aux morts. Dépôt de gerbe, minute de silence, discours, chorale de St Lormel.

• La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur organisé par la Mairie.

### • La Fête de la Menée et Couleurs de Bretagne

Samedi 30 mai - Journée - Pluduno

### • Week-end théâtral Plan-coët Plélan

Samedi 6 juin - 20 h 30 - SolenVal

+ d'Infos : [www.solenval.fr](http://www.solenval.fr)

